

Appel à propositions « Coup de pouce F2M 2021 »

Contexte :

Afin de favoriser le développement de recherches collaboratives et exploratoires, la F2M renouvelle son action incitative via un appel à propositions intitulé « Coup de Pouce ». Cette année, le financement attribué au projet sélectionné sera de maximum **55 k€**.

Objectifs et étapes de soumission à la F2M :

Nous vous invitons à proposer un sujet de recherche qui respecte les règles suivantes :

- Le projet doit porter sur un sujet nouveau, exploratoire, relevant par exemple, mais pas exclusivement, d'un thème scientifique de la F2M ou des activités de l'IRP Coss&Vita (cf <http://f2m.cnrs.fr>). Par sujets nouveaux nous entendons ceux dont la maîtrise est encore insuffisante et dont la prise de risque les exclurait d'un financement « classique » (ANR, Labex, fondations, industrie, etc...).
- Le projet doit émaner d'au moins deux membres permanents de la F2M appartenant à deux laboratoires différents, et doit permettre de développer, ou d'amplifier, une collaboration entre équipes franciliennes impliquant éventuellement les jeunes enseignants/chercheurs.
- La proposition indiquera clairement les objectifs du projet, son originalité, son caractère exploratoire, la contribution de chaque proposant. Elle mettra l'accent sur les compétences mises en commun pour mener à bien le projet.
- La proposition indiquera également la durée prévue pour l'étude et l'utilisation des crédits proposés. Si le coût du projet sélectionné est supérieur à 55k€, le cofinancement devra être précisé. Si le projet nécessite une embauche (cf. ci-dessous), le montage financier prévu devra être indiqué.
- Les travaux feront l'objet d'une présentation orale lors des Rencontres Franciliennes de Mécanique 2022, organisées par la F2M.
- Nous incitons également les porteurs de projet à prévoir une action de communication (image, vidéo, ...) illustrant la démarche scientifique et/ou les résultats qui seront obtenus, à destination d'un public non spécialiste, pour une diffusion sur le site web de la F2M-msp.

Les projets Coup de Pouce retenus les années passées sont consultables à l'adresse <http://f2m.cnrs.fr/evenements/coup-de-pouce/>.

A propos du financement :

Les crédits attribués seront versés au laboratoire porteur du projet sélectionné, l'utilisation et la gestion du financement restant à la discrétion de celui-ci (financement total ou partiel de matériel, frais de missions, etc). La F2M recevant une Subvention d'Etat (SE) de ses tutelles, le montant attribué au Coup de Pouce ne peut pas être utilisé pour payer un salaire (ex. post-doc). Cependant, si le projet nécessite une embauche, nous vous invitons à discuter avec votre directeur de laboratoire afin de trouver une solution en interne (ex. le salaire peut parfois être pris sur une autre ligne budgétaire du laboratoire, le financement du Coup de Pouce pouvant alors être utilisé à d'autres fins). Nous vous demandons de nous indiquer qu'une solution a bien été discutée et trouvée pour votre projet.

Modalités et calendrier :

- **Le 18 mai au plus tard** : les propositions, synthétiques (format : 2 pages maximum), seront adressées par voie électronique aux membres du bureau de la F2M (adresses ci-dessous). Les directeurs des laboratoires concernés doivent être, obligatoirement, en copie de l'envoi.
- **Le 26 mai – sélection** : les projets proposés seront présentés oralement et discutés en présence du bureau de la F2M et des animateurs de thèmes. Les résultats de la sélection seront annoncés rapidement, le soir même ou le lendemain. Il est très probable que cette journée de discussion et de sélection doive se faire en visioconférence. Nous vous tiendrons informés des modalités.

Le bureau F2M:

olivier.castelnau@ensam.eu

Nicolas.Auffray@univ-paris-est.fr

eva.heripre@centralesupelec.fr

Pascale.Kanoute@onera.fr

Sylvain.Queyreau@lspm.cnrs.fr

cyril.touze@ensta-paristech.fr

chantal.cocain@mines-paristech.fr

Nous restons bien sûr à la disposition des équipes pour toute information complémentaire.

Le Bureau de la F2M